



Récupération de congés suite à un at

Par **vincent**, le **08/06/2012** à **12:58**

Bonjour,

Suite à un AT je suis resté chez moi pendant 14 mois.

Quand j ai réintégré mon travail, mon administration m informe que j ai des récupérations de congés ou autres à récupérer.

Le souci c est que l on m impose 25 jours, alors que quand je fais le décompte, je m aperçois que j ai beaucoup plus de journées à récupérer.

Ma question est:

Il y a t il une loi précise pour ce genre de problème? Je suis fonctionnaire territorial.
merci